

Assemblée paroissiale du 23 juin 2019

Environ 40 personnes étaient réunies pour la deuxième assemblée paroissiale de l'année. La première partie de l'assemblée était consacrée à une présentation des structures d'une paroisse conformément au dernier synode du diocèse : le curé ou le(s) délégué(s) pastoral(aux), le diacre, l'assemblée paroissiale, l'équipe pastorale, le conseil de paroisse, le comité de gestion, les serviteurs de communauté.

La deuxième partie a permis de présenter tout ce qui se fait sur la paroisse et de donner la parole à certaines personnes impliquées dans ces différentes missions.

Quelques exemples :

- ✓ Patricia a présenté *l'éveil à la foi* pour les enfants de 3 à 7 ans avec 5 réunions par an qui se composent de chant, court évangile, simplifié parfois, réalisations et un goûter pour terminer.
- ✓ Raphaëlle pour *l'accompagnement des adultes vers le baptême* a indiqué la fréquence des réunions (1 par mois) avec un parcours adapté à chaque demande en fonction du cheminement spirituel de chacun. Pour l'année à venir, il n'y a pas encore de demande.
- ✓ Marie-Jeanne a parlé de *l'accompagnement des adultes vers la 1^{ère} communion et la confirmation* qui se fait sur une année mais qui se fera peut-être sur 2 ans par la suite, ce qui paraît long pour certains. Il y a une réunion toutes les 6 semaines. Là aussi, les accompagnateurs constatent une grande diversité de parcours.
- ✓ Pour *la préparation au mariage*, Delphine a dit qu'il y avait une rencontre d'une journée une fois par an avec les fiancés, découpée avec une première partie avant la messe, la messe, le repas et des échanges par petits groupes dans l'après-midi. C'est une journée souvent redoutée par les fiancés mais ils repartent souvent enchantés.
- ✓ Didier a présenté *les équipes liturgiques* qui sont au nombre de 4, équipes qui travaillent conjointement avec les *animateurs des messes* et les *musiciens*. Claire Dubois a proposé de créer une équipe de jeunes musiciens.
- ✓ *Le MCR* bien vivant sur la paroisse puisqu'il y a 4 équipes avec un accompagnateur spirituel dans chacune. Le père Jourjon remplacera Sœur Marie-France.
- ✓ *Les pèlerinages : le diocésain* avec environ 750 personnes. « Les amis de Lourdes » se joignent à ce pèlerinage depuis quelques années.
Marie-Agnès a présenté le *pèlerinage du Rosaire* qui a lieu la première semaine d'octobre. Pèlerinage créé par les dominicains.
- ✓ *Les funérailles* avec une équipe dans chaque église, cet accompagnement nécessite avant tout une qualité d'écoute.
- ✓ Annie a parlé de *l'aumônerie des maisons de retraites* : visites aux personnes âgées de 14h30 à 17h30. Cet engagement fait appel aussi à une grande capacité d'écoute. Les personnes ont besoin de parler et quelquefois on reste démuni devant les personnes en souffrance.
- ✓ Michel a présenté les temps de prières, temps de *louange et intercession* des jeudis de 18h à 19h pour louer Dieu et intercéder pour les paroissiens en souffrance. Il existe aussi *le rosaire* le premier samedi du mois à 14h.

Nous devons confesser quelques oublis vite rattrapés par les participants présents. Qu'ils veuillent bien nous pardonner :

- ✓ *Les servants d'autel* : des nouveaux sont arrivés. Il reste à les encourager pour participer aux mariages et aux baptêmes. Il y a un investissement des parents pour les différentes propositions : confitures, gâteaux...
- ✓ *Le journal* 4 numéros par an : 3 à 4 000 exemplaires et le numéro de Noël à 11 000 exemplaires. Le principal problème est de trouver des distributeurs. Beaucoup ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie mais ils vieillissent. Nous les remercions vivement pour leur engagement qui a duré bien des années.
- ✓ *Le site* créé et mis à jour par Laurent avec beaucoup de réactivité. Nous avons parfois du mal à lui envoyer les articles qu'il nous demande.
- ✓ *Les photographes* : Laurent, Jean-Claude, François et Monique. Merci à eux pour leur disponibilité et leur réactivité.

Le père Joseph Jourjon est venu nous rejoindre en fin d'après-midi et nous a adressé quelques mots. Il a voulu expliquer sa décision de célébrer la messe du dimanche à l'église Notre-Dame de l'Assomption, église principale (choisie après les décisions du dernier synode). Le passage de 10h à 10h30 s'expliquant par le fait qu'il célèbre la messe à la prison à 8h30 le dimanche.

Les paroissiens ont été touchés par sa visite alors que nous savons qu'il est bien occupé.

La journée s'est terminée par le chant pris en début d'assemblée et nous nous sommes séparés heureux d'avoir passé une bonne journée ensemble.